



MAI 2026

BULLETIN MUNICIPAL



L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Houataises, chers Houatais,

À l'issue des élections municipales, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire notre commune. J'en mesure pleinement l'honneur et la responsabilité.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous nous engageons à servir l'intérêt général avec sérieux, proximité et transparence.

Notre île est un territoire unique, riche de son identité, de son environnement et de ses solidarités. Préserver cet équilibre tout en préparant l'avenir sera au cœur de notre action. Il nous faudra concilier protection de notre cadre de vie, développement maîtrisé et maintien des services essentiels.

Ce mandat s'ouvre dans un contexte exigeant. Nous devons être rigoureux dans la gestion, inventifs dans les solutions et constants dans le dialogue. Car c'est ensemble que nous construirons des réponses durables.

Nos priorités sont claires : soutenir la vie locale, accompagner chacun à chaque étape de la vie, valoriser notre patrimoine naturel et maritime, et défendre les intérêts de Houat auprès de nos partenaires.

Je souhaite que ce mandat soit placé sous le signe de la confiance et du collectif. La porte de la mairie vous est ouverte : votre participation est essentielle.

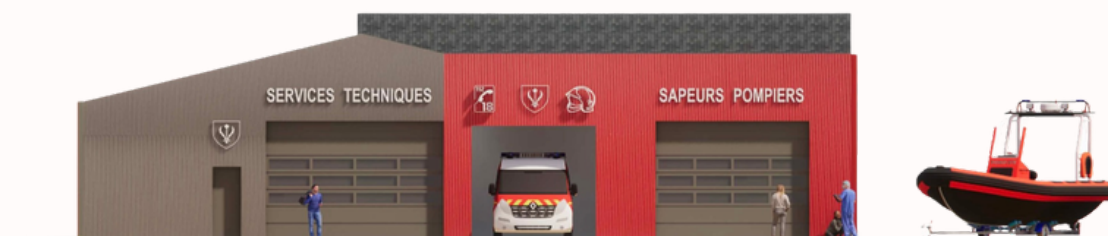
Avec toute ma détermination au service de notre commune,

Philippe LE FUR
Maire de Houat



AVANCEMENT DU CHANTIER CASERNE DES POMPIERS/ SERVICES TECHNIQUES

Comme vous avez pu le remarquer, le chantier de restructuration et d'extension du Centre d'Incendie et de Secours ainsi que du centre technique municipal a débuté cette année. Les travaux de la caserne incluent la démolition de l'aile ouest et une surélévation du bâtiment qui comprendra des garages, vestiaires, bureaux et dortoirs qui permettront de loger les pompiers présents en renfort. La toiture sera équipée de panneaux solaires. Le centre technique municipal bénéficie lui d'une rénovation thermique complète et de la création de nouveaux espaces de travail. La fin du chantier est programmée pour avril 2027, en vue d'une mise en service opérationnelle pour l'été 2027.



PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE



Portée par la mairie de Houat en partenariat avec Morbihan Énergies, Eau du Morbihan et Partag'elec, cette initiative repose sur l'installation d'une centrale photovoltaïque avec batterie de stockage sur le site de la réserve d'eau potable. Après l'installation des panneaux début 2026, l'objectif est désormais de permettre aux habitants de devenir des "consom'acteurs" en utilisant une électricité verte et locale.

Les résidents souhaitant soutenir cette démarche territoriale et réduire leur empreinte carbone **sont invités à se faire connaître auprès de la mairie ou via l'adresse pmo@partagelec.fr**.

Une réunion d'information aura lieu prochainement à destination des habitants (date à venir).



RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS CONCERNANT LES LOCATIONS SAISONNIÈRES

Depuis la mise en place de nouvelles régulations dans le Morbihan et au sein de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), dont dépend Houat, tout bien loué en location saisonnière doit désormais faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. **Vous devez obtenir un numéro d'enregistrement** via une plateforme en ligne dédiée, telle que "Déclaloc".

Pour rappel, ce numéro à 13 chiffres est obligatoire sur toutes vos annonces (Airbnb, Abritel, ou même papier). Pour les propriétaires de résidences secondaires qui proposent leur(s) bien(s) en locations saisonnières, vous devez également déclarer un changement d'usage du bien sur le même site.

MISE EN PLACE DES JARDINS PARTAGÉS "LE LIORZH"

C'est avec enthousiasme que la municipalité accompagne le collectif « Le Liorzh », né d'un appel à projets lancé auprès des habitants désireux de cultiver leur propre potager. La commune a donc mis à disposition un terrain situé en face de l'Ezenn au collectif composé aujourd'hui d'une dizaine de membres.

Le terrain a été divisé en dix parcelles individuelles, permettant à chaque membre de cultiver ses fruits et légumes en toute autonomie. Afin de garantir le bon fonctionnement et la pérennité de cette démarche, une convention a été signée entre la mairie et le collectif. Ce document sera revu annuellement pour permettre une rotation des parcelles si certains souhaitent passer la main.

Un grand merci à l'Eclosarium pour avoir fourni les cuves de récupération d'eau !





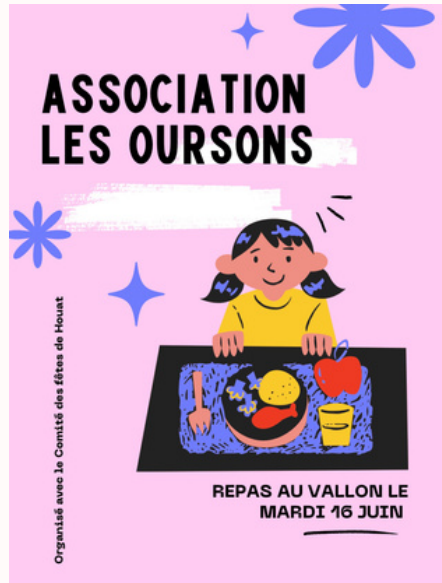
C'EST LE PRINTEMPS : AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES !

L'introduction de plantes exotiques, bien que souvent motivée par leur aspect ornemental, menace l'équilibre fragile de notre biodiversité insulaire. Ces espèces «invasives» colonisent le milieu naturel au détriment de la flore locale, modifiant durablement nos paysages. Pour protéger nos îles, privilégiez les espèces indigènes ou non envahissantes. Quelques exemples de plantes envahissantes qu'il est conseillé de retirer de vos jardins et leurs alternatives :



Travaux réalisés par Lise Gros et Pauline Bouis dans le cadre de Natura 2000. Un dépliant complet sera bientôt disponible en mairie.

La lutte contre cette prolifération passe aussi par une gestion stricte de vos déchets verts : **ils ne doivent en aucun cas être jetés dans la nature**, surtout au niveau des falaises. De simples fragments peuvent suffire à créer un nouveau foyer d'invasion et générer un coût important lorsqu'ils doivent être retirés. Nous vous rappelons qu'ils doivent être impérativement déposés à la déchèterie. Une zone de dépôt spécifiquement dédiée aux plantes exotiques a été créée provisoirement au vallon (au niveau des anciens sanitaires) pour optimiser leur traitement. Merci de voir avec l'équipe technique si vous avez des plantes exotiques et/ou envahissantes à jeter. En cas de doute, ne tentez pas l'arrachage sauvage hors de votre propriété et signalez plutôt la présence de ces plantes à la mairie.



MERCI À TOUTES LES ASSOCIATIONS QUI SE MOBILISENT POUR FAIRE VIVRE HOUAT !



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- 1re adjointe : Claudine LE BERRE
- 2e adjoint : François LE ROUX
- Conseillère déléguée à l'organisation des manifestations : Marie-Renée EYMARD
- Conseiller délégué au Nautisme, ceinture bleue, pêche : Frédéric LE ROUX
- Conseiller délégué au patrimoine et à la culture : Roland TOURNIER
- Commission finance / budget : Claudine LE BERRE vice-président et Marie-Renée EYMARD
- Commission marchés publics / MAPA : Claudine LE BERRE vice-présidente et Hugues PHILIPPE
- Commission infrastructure portuaire, relations avec le port, gestion des plages : Caroline LE GURUN vice-présidente / Frédéric LE ROUX
- Commission espace vert village / environnement village : Hugues PHILIPPE vice-président, Laurine CAMBOLY
- Commission communication / évènementiel / sport : Laurine CAMBOLY vice-présidente, Kevin DESNOS, Marie-Renée EYMARD
- Commission tourisme : Kevin DESNOS vice-président, Roland TOURNIER
- Commission vie scolaire : May RIGOINE DE FOUGEROLLES vice-président, Roland TOURNIER
- Commission Environnement des espaces naturels : Vice-président François LE ROUX, Roland TOURNIER
- Commission Travaux / Urbanisme : François LE ROUX vice-président, Marie-Renée EYMARD

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

AVRIL, MAI, JUIN ET SEPTEMBRE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H

JUILLET ET AOÛT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H ET DE 15H À 17H

 **Accueil téléphonique :**

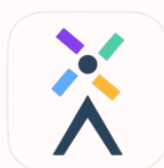
LUNDI, MARDI ET JEUDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

MERCREDI ET VENDREDI DE 9 H À 12 H

LES APPLICATIONS MOBILES À TELECHARGER

MON VILLAGE

Pour connaître les actualités de la commune et les événements locaux



HOUAT & HOEDIC

Pour (re)découvrir le patrimoine naturel et culturel des deux îles grâce aux travaux de l'association Melvan en partenariat avec Natura 2000, le Conservatoire du Littoral, Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) et l'Association des îles du Ponant (AIP).



REC FISHING

Pour ceux qui pratiquent la pêche de loisir. Depuis le 12 février 2026, tout pêcheur maritime de loisir âgé de 16 ans ou plus doit s'enregistrer et déclarer ses captures de certaines espèces sensibles

